

DOSSIER DE DEMANDE TRANSFERT

La commission des transferts se réunit au mois de juillet, après la commission pédagogique (pour évaluation du nombre de places disponibles sur nos quotas Région).

Les éléments suivants sont étudiés. Ils doivent être transmis par mail :

l.cesar-franquet@irtsnouvelleaquitaine.fr

- Le dossier de demande de transfert (téléchargeable depuis notre site internet)
- Un CV
- Un courrier de votre centre de formation actuel soutenant votre démarche
- Les dates de la ou des période(s) de stage déjà effectuée(s)
- Les certifications en cours de formation éventuellement déjà validées,
- La liste des modules effectués et validés dans le cadre de votre première année de formation
- Un justificatif de domiciliation attestant votre possibilité d'être hébergée sur notre département
- Une copie des feuillets de votre livret de formation

Madame Laetitia César-Franquet reste à votre disposition pour tout complément d'information.

DOSSIER DE DEMANDE DE TRANSFERT

Filière de formation : ASS EJE ES ETS CESF

Statut : Voie Directe Situation d'emploi

Avez-vous déjà passé les épreuves de sélection au sein de notre institut de formation ?

Oui Non

Etudiant.e/stagiaire concerné.e.s

Nom d'usage	
Nom de naissance	
Prénom	
Date de naissance	/ /
Téléphone	
Courriel	
Adresse postale	

Validation des temps de formations pratiques et théoriques

Dates de la ou des période(s) de stage déjà effectuée(s) et nom des sites qualifiants	
Les certifications en cours de formation éventuellement déjà validées	
La liste des modules effectués et validés dans le cadre de votre formation	
Les coordonnées de la personne à contacter pour la transmission de votre dossier de formation	